



Accueillent pour la première fois en Europe la conférence qui réunit les grands acteurs de l'Internet Juridique mondial :



6ème édition - « Etat des convergences »

DOSSIER DE PRESENTATION

Techniques et systèmes garantissant l'accessibilité et l'intelligibilité de la loi ; codification & consolidation assistées par ordinateurs ; expériences comparées de diffusion par Internet de la Common Law et de la Civil Law ; rayonnement électronique des instances internationales et communautaires ; accès à la jurisprudence et protection des données personnelles ; état du marché des données juridiques et accès aux contenus libres de doctrine – tous ces points seront examinés, exposés, et débattus par les meilleurs spécialistes de l'Internet juridique : institutions gouvernementales, Instituts d'information juridique (LII), centres de recherches universitaires et éditeurs.



Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française



Comité d'organisation du Bicentenaire du Code civil



Programme, participants, inscriptions, sponsoring, appel à communications, toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site internet

http://www.frlii.org



Journées communes ADBS / ADIJ / LexUM / Juriconnexion

Historique des Journées « Internet pour le droit » et annonce des Journées 2004

Historique

En 1997, 1999 et 2001 se sont tenues à Sydney, à l'initiative de l'Australian Institute of Legal Information (AustLII) les trois premières conférences « Internet pour le droit ». En 2002, Le laboratoire du LexUM de l'Université de Montréal, concepteur de l'Institut canadien d'information juridique, organisait à son tour les rencontres internationales « Law via the Internet / Internet pour le droit » A l'automne 2003, c'est à nouveau AustLII qui accueillait à Sydney cette rencontre devenue, au fil des années, la principale conférence abordant les questions liées à l'utilisation des nouvelles technologies et de l'Internet pour le droit.

Ces manifestations réunissent des représentants venant de tous horizons : pays du Commonwealth, pays francophones, pays de droit romano-germaniques ainsi que pays émergents.

Elles s'adressent à des représentants des pouvoirs publics, des instituts de recherche (Legal Information Institutes), des enseignants et des chercheurs, des magistrats, des praticiens (avocats, notaires, juristes d'entreprises), et des spécialistes du traitement de l'information (documentalistes, informaticiens, etc.).

Parallèlement à ces actions, divers pays d'Europe et l'Union Européenne elle-même ont évolué rapidement vers une mise en ligne libre de l'ensemble de leurs données juridiques essentielles.

Il a semblé déterminant de faire l'état des lieux des convergences entre ces univers et d'organiser la 6ème édition de ces journées « Internet pour le droit » à Paris.

2004 – année de l'informatique juridique en Europe

L'année 2004 n'a pas été choisie par hasard pour organiser cet événement. C'est l'année où la France reconnaît aux textes législatifs et réglementaires publiés au Journal Officiel électronique la même valeur juridique que leur édition papier.

2004 est aussi l'année du Bicentenaire du code civil. Les facilités qu'offre Internet pour accéder aux textes et pour naviguer de l'un à l'autre ont déjà des effets simplificateurs sur les travaux destinés à leur codification ; aussi cette conférence trouve-t-elle tout naturellement sa place dans les manifestations associées au Bicentenaire du Code civil.



Journées communes ADBS / ADIJ / LexUM / Juriconnexion

Enfin, cet événement coïncidera avec la mise en ligne gratuite de l'ensemble des données juridiques communautaires (base Celex) et la présentation de la nouvelle version du site portail juridique français Legifrance.

La France est donc fière d'accueillir l'édition 2004 de ces journées internationales, organisées par trois associations : l'ADBS, l'ADIJ et Juriconnexion, avec le précieux concours du laboratoire du LexUM de l'Université de Montréal.

Présentation rapide du déroulement de ces journées

Les journées "Internet pour le droit / Law via the Internet" rassemblent depuis leur création trois manifestations parallèles :

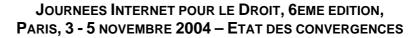
- une session plénière ouverte à tous les acteurs institutionnels/privés,
- deux sessions réservées aux seuls membres des LII: une session technique (outils et techniques de mise en ligne de données juridiques) et une session institutionnelle (relations LII - pouvoirs publics - acteurs privés).

Ces deux dernières sessions auront lieu le **3 novembre** au matin. Le lieu reste à déterminer.

L'après-midi du 3 novembre proposera une première demi-journée de conférence ouverte, associant membres des LII et intervenants extérieurs, et portant sur « La conservation des données juridiques au format électronique ».

Les sujets suivants y seront abordés : archivage des sites internet et intranet publics, accès aux différentes versions historiques des textes et à la genèse de leur élaboration, et le dépôt légal électronique.

La Session plénière se déroulera les jeudi 4 et vendredi 5 novembre 2004 à la Maison du Barreau des Avocats de Paris dans l'île de la Cité, en face de l'un des plus grands et des plus anciens palais de justice d'Europe.





Journées communes ADBS / ADIJ / LexUM / Juriconnexion

Pré-programme de la Session plénière

Jeudi 4 Novembre 2004

Matin

9h - Allocution de bienvenue de Monsieur Jean Marie BURGUBURU, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris.

La création, l'évolution et la diffusion de la loi.

9h30 - 1ère session : La codification.

11h - Pause

11h15 - 2ème session : Elaboration de la loi Assistée par Ordinateur (ELAO), l'expérience française

13h - Déjeuner

Après-midi

14h30 - 2ème session (suite) : Elaboration de la loi Assistée par Ordinateur (ELAO), les expériences étrangères

15h30 - Pause

15h45 - Table-ronde et débats : Internet juridique, nouveaux moyens, nouvelles inégalités

1° table ronde : L'accès libre au droit grâce à Internet : une nouvelle garantie de démocratie qui intervient dans un nouvel espace de lutte d'influences

18h - Fin de la première journée

20h – Diner de Gala



Journées communes ADBS / ADIJ / LexUM / Juriconnexion

Vendredi 5 Novembre 2004

Matin

La diffusion de la jurisprudence et la protection des données personnelles et des libertés individuelles

9h00 - 1ère session : l'accès à la jurisprudence et sa diffusion en ligne

10h30 - Pause

11h - 2ème session : jurisprudence en ligne et protection des données personnelles (l'anonymisation)

12h30 - Déjeuner de travail

Après-midi

14h30 - Synthèse de la réunion de travail tenue le 3 novembre après-midi portant sur la conservation des données juridiques sous format électronique

15h30 - Pause

15h45 - Table-ronde et débats Internet juridique : nouveaux moyens, nouvelles inégalités

2° table ronde : L'évolution du marché de la donnée électronique face à l'apparition des contrats « creative commons » et de l' initiative « open access »

18h15 - Clôture de la Conférence



Journées communes ADBS / ADIJ / LexUM / Juriconnexion

Présentation des organisateurs



Créée en 1963 dans le but de regrouper tous les professionnels de l'information et de la documentation, l'ADBS compte plus de 5000 adhérents et se place au premier rang européen des associations de spécialistes de l'information. Ses principaux objectifs sont de :

- Développer les échanges entre professionnels,
- Promouvoir et défendre la profession,
- Diffuser et développer l'application des nouvelles technologies,
- Contribuer au perfectionnement de ses adhérents par l'organisation de journées d'études et de sessions de formation,
- Réaliser de nombreuses publications.

Pour plus d'informations, consulter son site : http://www.adbs.fr.



L'ADIJ, l'Association pour le Développement de l'Informatique Juridique, a été fondée le 23 mars 1970. Depuis trente ans, l'ADIJ mène une action dynamique et constante pour la diffusion de l'information de nature juridique.

L'ADIJ est à la fois un point de rencontre et d'échange interprofessionnel, un lieu d'information et de formation, un organisme de recherche interdisciplinaire dont les activités concernent les diverses applications de l'informatique et leurs aspects juridiques :

- Le traitement de l'information juridique,
- L'informatisation des études, cabinets, services des professions juridiques et judiciaires, juridictions et administrations,
- Le droit de l'informatique, de la télématique et des nouvelles technologies de l'information.

Pour plus d'informations, consulter son site : http://www.adij.asso.fr.



Journées communes ADBS / ADIJ / LexUM / Juriconnexion

JURICONNEXION

Juriconnexion est une association ouverte à toutes personnes (juristes, documentalistes, avocats, notaires, administrations, banques, grandes entreprises, collectivités territoriales) utilisant divers produits électroniques d'information juridique dans le cadre de leur pratique professionnelle quotidienne.

Depuis 1988, Juriconnexion entretient un dialogue constructif avec les producteurs, serveurs et distributeurs. Elle exprime le point de vue des utilisateurs auprès des pouvoirs publics et joue un rôle actif dans la construction des banques de données juridiques officielles. Elle travaille en liaison avec d'autres associations ou organismes ayant des préoccupations voisines.

Pour plus d'informations, consulter son site : http://www.juriconnexion.org.



LexUM est le nom de l'équipe qui œuvre au sein du laboratoire d'informatique juridique du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal. Dirigée par le professeur Daniel Poulin, elle compte une vingtaine d'experts en droit et en informatique.

L'activité principale du LexUM* s'articule autour de la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information dans le domaine juridique.

Le laboratoire fut créé en 1993, lorsque fut lancé son premier projet : la conception et la gestion d'un système de publication gratuite sur Internet des arrêts de la Cour suprême du Canada. Depuis, LexUM poursuit sur sa lancée en créant et gérant une grande variété de sites de diffusion de collections juridiques canadiennes et internationales.

L'équipe LexUM réalise notamment CanLII, le plus ambitieux projet de diffusion libre du droit canadien. CanLII a été développé pour le compte de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Outre la diffusion, l'équipe est aussi impliquée dans de nombreux projets en matière d'informatisation du droit et de l'information juridique.

Pour plus d'informations, consulter son site: http://www.lexum.umontreal.ca/.



Journées communes ADBS / ADIJ / LexUM / Juriconnexion

Présentation des parrains



L'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française est une association créée en 1935 et déclarée d'utilité publique par décret du Gouvernement en Conseil d'Etat.

Membres célèbres: Henri et René Capitant, Marc Ancel, Pierre Bellet, Jean Carbonnier, Gérard Cornu.

Ses objectifs:

- Maintenir et développer entre les juristes de tous pays, qui ont reçu et apprécié la culture juridique française, et les juristes français, un lien intellectuel et amical,
- Assurer le développement de la culture juridique romaniste,
- Organiser des congrès périodiques, consacrés à l'étude de questions de droit.

Pour plus d'informations, consulter son site : http://membres.lycos.fr/HenriCapitant/.



Comité du Bicentenaire du Code civil

Le Bicentenaire du Code Civil est une célébration nationale de l'année 2004.

Le comité d'organisation de la célébration du bicentenaire de la promulgation du Code civil est présidé par M. Guy Canivet, premier président de la Cour de cassation.

Pour plus d'information, consulter son site : http://www.bicentenaireducodecivil.fr/

Composition du Comité scientifique



Journées communes ADBS / ADIJ / LexUM / Juriconnexion

Président : **Pascal Petitcollot**, Vice-président de l'ADIJ, Directeur du Service de Documentation du Secrétariat général du Gouvernement, Rédacteur en chef du site Légifrance

Vice présidente : **Michèle Lemu**, Responsable du Groupe de travail « Droit de l'information » ADBS - Directrice de la documentation juridique, Compagnie de Saint-Gobain

Secrétaire : **Jean Gasnault**, Président de l'Association Juriconnexion, Directeur du service Documentation du Cabinet d'Avocats Gide Loyrette Nouel

Stéphane Cottin, Chef du service informatique - greffe, Conseil Constitutionnel

Jean Marc Elsholz, Shearman & Sterling LPP, Directeur Knowledge Management Europe

Christiane Féral-Shuhl, avocat associée Cabinet Salans, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, Présidente de l'ADIJ

Graham Greenleaf, Professeur et Co-Directeur, Australasian Legal Information Institute - Université de Nouvelles-Galles du Sud

Pierre-Paul Lemyre, Agent de recherche / Éditeur Droit francophone, LexUM, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

Laurence Longet, Vice-présidente de Juriconnexion - Directrice du Centre de Documentation de la MGEN

Anny Maximin, Conservatrice générale, Chef du département de recherche documentaire, bibliothèque Cujas

Daniel Poulin, Directeur LexUM / IIJCan, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

Xavier Strubel, Professeur au Département Sciences de Gestion, Institut National des Télécommunications (INT), Responsable de l'équipe de recherches HEuristique, Droit et Usages des Technologies de l'Information et de la Communication (LEDUTIC), membre du RTP 36 du CNRS Droit et Systèmes d'information

Emmanuel Tois, Conseiller Référendaire à la Cour de cassation, Adjoint du directeur du Service de documentation et d'études, Webmestre des sites de la Cour de cassation et du Bicentenaire du Code civil

Caroline Wiegandt, Présidente de l'ADBS, Directrice générale adjointe et directrice des services et des réseaux de la Bibliothèque Nationale de France

Florence Wilhelm Rentler, ancienne Présidente de l'ADBS, Chef du bureau de la politique documentaire et des Systèmes d'Information documentaires - Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, Ministère de la Santé et de la Protection sociale, Ministère de la Famille et de l'Enfance, Ministère de la Parité et de l'Egalité professionnelle



Journées communes ADBS / ADIJ / LexUM / Juriconnexion

Liste alphabétique des Conférenciers invités

M. *Albrecht BERGER*, conseiller du directeur général de l'OPOCE (Office des Publications Officielles de l'Union Européenne), Union Européenne

Mme Pascale BERTELOOT, OPOCE, Chef de l'unité "Accès au droit", Union Européenne

M. Jean-François BOURQUE, Conseiller juridique principal, Centre du commerce international (CCI), OMC-CNUCED

M. Guy BRAIBANT, Président de section honoraire au Conseil d'Etat, Vice-président de la Commission Supérieure de Codification, France

Professeur *Pierre CATALA*, Professeur de droit émérite, Université Panthéon-Assas (Paris II), Conseiller scientifique des Editions Lexis-Nexis France Jurisclasseur, France

Me Christiane FERAL-SCHUHL, avocat associée Cabinet Salans, Présidente de l'ADIJ, France

Mme Claire GERMAIN, Edward Cornell Law Librarian and Professor of Law at Cornell Law School, Ithaca, New York - Vice Présidente de l'AALL (American Assocation of Law Librarians), USA

Professor *Graham GREENLEAF*, Professor of Law, Co-directeur d'AustLII, University of New South Wales Faculty of Law, Australie

M. *Toni ISSA*, Président de l'ADIL, Association pour le Développement de l'Informatique Juridique au Liban, Liban

M. *Pierre-Paul LEMYRE*, Agent de recherche / Éditeur Droit francophone, LexUM, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, Québec

Professeur *Denis MAZEAUD*, Professeur de droit , Université Panthéon-Assas (Paris II), Secrétaire général de l' Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française

- M. David MERKIN, Coordinator of Library Services, Shearman & Sterling LLP; President Law Library Association Of Greater New York, USA
- M. Ivan MOKANOFF, Éditeur IIJCan, Canada
- M. Hervé MOYSAN, Jurisclasseur Lexis/Nexis, France
- M. Frédéric PELLETIER, Lexum, Secrétaire du comité canadien de la référence, Québec
- M. Fernando PAULINO PEREIRA, Groupe de travail Informatique Juridique du Conseil de l'Union Européenne
- M. Patrice PLATEL, Mission d'Organisation des Services du Premier Ministre, Secrétariat Général du Gouvernement, France

Professeur *Daniel POULIN*, Directeur LexUM / IIJCan, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, Québec

Professor Joel R. REIDENBERG, Professor of Law, Fordham University School of Law, New York, USA

Professeur *Xavier STRUBEL*, professeur de droit à l'Institut National des Télécommunications, membre du conseil d'administration de l'ADIJ, France